



SOS CORGIS

Association à but non-lucratif de protection animale
11 bis rue Paul Bert
89140 VINNEUF

BULLETIN D'ADHÉSION 2018

COUPLE (1/2)

A renvoyer par courrier à l'adresse de gestion :
SOS CORGIS
Benjamin LE LAY,
52, avenue FLACHAT,
92600 Asnières sur Seine

ou par **email** à l'adresse suivante : soscorgis@gmail.com
ou à remettre **en main propre**.

L'adhérent N°1

Je, soussigné souhaite adhérer à l'association SOS CORGIS :

NOM / PRÉNOM :

VILLE :

DATE DE NAISSANCE ;

PAYS :

ADRESSE :

E-MAIL :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

L'adhérent N°2

Je, soussigné souhaite adhérer à l'association SOS CORGIS :

NOM / PRÉNOM :

E-MAIL :

DATE DE NAISSANCE ;

TÉLÉPHONE :

Nous souhaitons adhérer ou renouveler mon adhésion en tant que **couple (40€)**.

Paiement

Je souhaite régler :

1 paiement de 40€

2 paiements de 20€

par espèce

par chèque

par CB/paypal



SOS CORGIS

Association à but non-lucratif de protection animale
11 bis rue Paul Bert
89140 VINNEUF

BULLETIN D'ADHÉSION 2018

COUPLE (2/2)

A renvoyer par courrier à l'adresse de gestion :
SOS CORGIS
Benjamin LE LAY,
52, avenue FLACHAT,
92600 Asnières sur Seine

ou par **email** à l'adresse suivante : soscorgis@gmail.com
ou à remettre **en main propre**.

Reçu fiscal

Nous souhaitons recevoir un reçu fiscal de 40€ (formulaire Cerfa No 11580*03)
au nom de :

Nous souhaitons recevoir un reçu fiscal de 20€ (formulaire Cerfa No 11580*03) par personne.

Carte d'adhésion

Nous souhaitons recevoir une seule carte d'adhésion aux deux noms.

Nous souhaitons recevoir une carte d'adhésion par personne.

Date, signature

L'association SOS CORGIS de protection animale étant à but non lucratif, et sa gestion étant désintéressée, votre cotisation ou vos dons peuvent vous permettre une réduction fiscale.¹ Celle-ci s'élève à **66% du montant du don**, dans la limite de 20% du revenu imposable pour un particulier, et de **0.5% du chiffre d'affaire** pour une entreprise. L'association vous incite à bien respecter les règles fiscales en vigueur.

¹ <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-211QOSD.htm>